

LE 51^e CONGRÈS
DES
SOCIÉTÉS SAVANTES

tenu à Grenoble

du 13 au 16 Mai 1913 (1)

La proximité de Paris avait permis à plusieurs membres de notre Société de se rendre au Congrès, jubilaire d'ailleurs, de 1912 ; celui de cette année, tenu à Grenoble, se privait, par le fait même de la distance, d'un certain nombre de collaborateurs : l'Oise (*Isara*) se transpose plus facilement qu'elle ne se transporte en Isère, le Nord s'acclimate malaisément dans le Midi, et ceux de nos compatriotes de Compiègne, de Beauvais ou de Saint-Quentin, tout voisin de nous, qui prirent part à ses assises, durent se faire, en même temps, les porte-parole de leurs collègues empêchés de se rendre à quelques centaines de kilomètres !

Privé de ce plaisir, et à défaut de plus compétents, force nous est de choisir dans le compte rendu officiel (2) paru seulement quinze jours après le Congrès même, les études d'archéologie, puis d'histoire — et seulement d'histoire moderne, à cause de

(1) Lu à la séance du 18 juillet.

(2) *Journal Officiel* de la République Française, 2 juin 1913, p. 4746-4772.

la disette de l'ancienne pour notre région — les études relatives à la Picardie et aux environs ainsi que celles d'un intérêt général suffisant, notamment pour ce qui touche les fouilles des cités gallo-romaines.

Archéologie

Le 14 mai, dans la matinée, M. PLESSIER, correspondant du Ministère, présente au Congrès deux pointes de javelot en bronze et lit une courte note sur l'ornementation de leurs douilles (1).

Ces javelots, en forme de piques étroites, dont la largeur maximum des ailes ne dépasse guère le diamètre inférieur des douilles, proviennent, l'un des environs de Compiègne, l'autre du département de la Meuse.

Le premier, de 144 millimètres de longueur et 24 millimètres environ de largeur, est en assez mauvais état. Mais sa douille laisse cependant apparaître trois groupes d'ornements gravés en plein, se composant de lignes droites accostées, haut et bas, de triples segments de cercles et faisant le tour de cette douille, à des distances sensiblement égales.

Enfin, entre les deux premiers groupes, l'ornementation se complète par un autre motif, en pointillé, formé d'une seule ligne droite, de laquelle se détachent des obliques aboutissant à chaque sommet des arcs supérieurs du premier groupe.

Le second javelot, brisé vers l'extrémité

(1) Voir ci-dessus, page 50.

supérieure, mesure 13 centimètres de longueur totale et 0,028 de diamètre, à la partie inférieure de la douille. La décoration de cette douille consiste, de bas en haut :

1° En une dépression ou petite gorge venue à la fonte, au-dessus de laquelle sont gravés, en plein, de doubles arcs surbaissés, se rejoignant par leurs extrémités. Les tympans de cette première série d'arcs sont occupés par d'autres doubles arcs, au pointillé, infléchis en sens contraire. Enfin, des différents points de rencontre de ces derniers, se détachent autour de lignes droites aboutissant au niveau inférieur des trous de cheville ;

2° En deux motifs latéraux situés entre le dessus des trous de chevilles et la naissance des ailerons.

Ces motifs se composent de deux séries de lignes courbes où parallèles, formant des ogives allongées, réunies dans le bas par quatre petites lignes droites. A l'intérieur et de chaque côté des ogives seulement, le décor se complète par des séries d'arcs, très surbaissés, rappelant ceux du bas de la douille, mais d'un diamètre un peu supérieur.

Dans les deux objets, ces simples éléments de décoration : lignes droites ou segments de cercles, gravés en plein ou avec pointillé, forment une ornementation des plus gracieuses et témoignent ainsi des grandes ressources artistiques de nos aïeux à la dernière période de l'âge du bronze.

L'après-midi, M. PILLOY présente un plomb monétiforme récemment découvert à Saint-

Quentin et qui est sans doute un essai de coins monétaires ; car c'est le type, au droit et au revers, de la monnaie de Charles le Chauve.

Le surlendemain, 16 mai, sous le titre : « *Une importante construction monumentale à Saint-Quentin datant du deuxième siècle de notre ère* », M. Pilloy relate les circonstances qui ont amené la découverte d'un puits situé dans un terrain acquis par la Société académique de cette ville pour agrandir son hôtel, puits qui se trouvait juste à l'endroit où l'on devait édifier l'angle du nouveau bâtiment.

On a trouvé d'abord les ossements d'un cheval, puis des tessons de plats et d'assiettes de l'époque de la Renaissance, au-dessous des poteries du seizième siècle ; et enfin, de là jusqu'au fond du puits qui avait 28 mètres de profondeur, des débris renfermant un nombre considérable de débris de poteries dont la forme et la couleur accusaient sans le moindre doute l'époque des Antonins. Parmi ces dernières se trouvaient d'assez nombreux fragments de vases de terre rouge vernissée. L'un d'eux portait la marque de potier BIRRMIII, qui est assez rare. Mais ce qui attira le plus l'attention, ce fut la rencontre de nombreux blocs de pierre calcaire carbonifère bien faillés et affectant tous une forme cubique, dont la caractéristique était d'être percés transversalement dans leur partie centrale d'une ouverture cylindrique qui, lorsque ces matériaux étaient superposés, constituait un canal central non interrompu.

Malgré quelques opinions contraires, M. Pilloy pensa que ce canal avait dû être établi pour l'évacuation d'eaux pluviales provenant du toit d'un bâtiment, et pour s'assurer si cette opinion était fondée, il écrivit à M. Héron de Villefosse, président du Comité, qui le mit en rapport avec M. Jules Formigé, l'architecte parisien qui a si bien étudié les monuments romains du midi de la Gaule, et ce dernier lui adressa de suite toute une consultation sur les dispositions adoptées, dans les édifices romains, pour l'écoulement des eaux pluviales et de laquelle il résulte qu'aux arènes d'Arles et de Nîmes les eaux des toits recueillies dans des chéneaux disposés sur ou dans les entablements de ces édifices s'écoulaient vers le sol au moyen de canaux ménagés à l'intérieur des murs.

M. Pilloy en conclut qu'aux deuxième ou troisième siècles on avait édifié à Saint-Quentin une importante construction monumentale, peut-être un temple, et que si l'on avait employé tout spécialement, pour la pile de maçonnerie dans l'intérieur de laquelle se trouvait le canal d'évacuation des eaux de la toiture, des matériaux de grande résistance, inconnus dans le pays, c'était pour éviter des dégradations qui n'auraient pas manqué de se produire dans l'intérieur des murs s'ils eussent été faits avec le calcaire gélif de la contrée.

Tout au fond du puits, on a recueilli une charmante petite cassette d'ivoire, de forme très élégante, ayant de grandes ressemblances comme forme avec une boîte de pareille matière que MM. Daremberg et Sa-

glio ont publiée, page 1294, dans leur *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, au mot *loculus*. Les *loculi* étaient surtout des récipients monétaires, et M. Pilloy pense que telle était la destination de cette petite cassette.

Dans un court supplément, M. Pilloy donne la cause de l'absence d'eau dans ce puits. Depuis l'époque gallo-romaine, la nappe d'eau souterraine s'est abaissée partout. Schnermans avait déjà constaté un pareil fait en Belgique.

A Saint-Quentin, cela n'étonnera personne quand on saura que dans les temps modernes on a creusé de nombreux puits pour les besoins de l'industrie et surtout pour l'approvisionnement des fontaines publiques.

M. Pilloy a aussi examiné un fragment de tuile dont les dimensions étaient bien plus fortes que celles des tuiles de même nature signalées en Gaule et en Belgique, ce qui vient à l'appui de l'hypothèse qu'il a produite : qu'il s'agissait bien d'une importante construction monumentale.

Enfin, il a recueilli, également tout au fond du puits, un minuscule bijou d'argent qui représente un buste de femme, une sorte d'applique dont le travail lui semble bien romain.

Dans la même séance, M. PLESSIER signale à l'attention du Congrès une faux de fer, de forme inconnue jusqu'ici, en ce sens qu'elle présente deux nervures longitudinales et parfaitement nettes, sur la face supérieure de sa lame (1).

(1) Voir ci-dessus, page 26.

Cette faux, provenant des travaux de dérivation de la rivière d'Oise en face du confluent de l'Aisne, à l'amont de Compiègne, mesure 680 millimètres de développement total, 60 centimètres pour la lame et 8 centimètres pour la languette servant à l'emmanchement et 40 centimètres environ de largeur moyenne.

Quant à son épaisseur, elle est de 9 millimètres sur la nervure dorsale, de 7 millimètres sur la médiane et de 3 millimètres seulement dans la dépression formée par ces deux nervures.

Elle est en excellent fer ; son tranchant est encore assez effilé et elle pèse 752 grammes.

Mais ce qui caractérise surtout cette pièce intéressante, ce sont : d'une part, sa double nervure supérieure et, d'autre part, la forme de sa pointe.

La présence de ces deux nervures est un fait non observé jusqu'alors, et fait de la faux du confluent un type absolument unique.

Faute d'objets de comparaison, il est donc très difficile de dater exactement cette pièce ; mais elle paraît évidemment marquer la transition des faucilles de l'âge du bronze avec les faux en fer à simple nervure dorsale et remonterait dès lors, suivant l'avis des archéologues les plus compétents, à l'origine de la Tène I.

Quant à la forme camarde de sa pointe, on ne la rencontre également que sur les faux en fer les plus primitives, et elle ne peut, par conséquent, que confirmer l'opinion émise sur l'âge, très probable, de celle de la dérivation de l'Oise.

Mgr BELLET fait ressortir l'importance de la communication de M. Plessier.

Outre les rapports de MM. Plessier et Pilloy, qui ont trait à l'Oise et à l'Aisne, il en est de relatifs, en cette section d'Archéologie, à l'époque gallo-romaine, et que nous ne saurions passer sous silence, à savoir les résultats des fouilles qui se continuent à Alésia.

Le mardi soir, 13 mai, M. TOUTAIN et M. le D^r EPERY, au nom du commandant ESPÉRANDIEU, donnèrent lecture de deux études très intéressantes. Le premier, membre du Comité des Travaux historiques, parla d'un hermès d'Hercule découvert l'an dernier : le torse du héros est recouvert d'une peau d'animal, mais ce n'est point une peau de lion ; la tête par laquelle cette peau est terminée est cornue, et ne peut être interprétée que comme une tête de taureau ou de vache. M. J. Toutain rappelle les épisodes de la légende d'Hercule où les bovidés jouent un rôle, l'épisode du taureau crétois, celui d'Achéloos, celui des vaches sacrées de Géryon. Et comme d'après la légende de la fondation d'Alésia, la ville aurait été fondée par le héros, immédiatement après sa victoire sur Géryon, c'est peut-être une allusion à cet épisode qu'il faut voir dans le détail tout à fait exceptionnel que présente l'hermès d'Hercule trouvé à Alésia.

En terminant, M. J. Toutain montre tout l'intérêt que présentent les moindres fragments recueillis dans les ruines d'Alésia. En étudiant ces fragments, les archéolo-

gues et les historiens préparent les matériaux de l'ouvrage d'ensemble qu'il sera nécessaire et bientôt possible de consacrer à la vieille cité gauloise et gallo-romaine.

M. le docteur EPERY, correspondant du Ministère, communique au nom de M. le commandant ESPÉRANDIEU, membre non résidant du Comité, et au sien, les résultats des fouilles d'Alésia (Croix Saint-Charles), pendant l'année 1912. D'une façon générale, les deux explorateurs ont renoncé, pendant cette année, à déblayer des ruines antiques, productives d'objets de collections, pour consacrer leur temps et leurs ressources à la solution de deux problèmes, qui intéressent au plus haut point le passé d'Alésia.

L'un de ces problèmes a été la recherche de la Maceria, construite par les Gaulois pour protéger leur camp, sous les murs de la ville. Il a reçu une solution qu'on peut croire définitive. La Maceria et le fossé qui la précédait ont été retrouvés. Ils s'étendaient, d'un abrupt à l'autre, à l'est du plateau, et barraient complètement la voie gauloise, reconnue en 1911, qui donnait accès dans l'oppidum. Ainsi, la position du camp gaulois lui-même peut être déterminée. L'hypothèse émise, à cet égard, l'an dernier, se trouve confirmée. Ce camp n'était ni au col qui est à la base du mont Penevelle, ni sur les dernières pentes du plateau d'Alise, ni au Sud, près du hameau des Celliers, mais entre les deux couches géologiques qui constituent le mont Auxois.

Le second problème avait trait au mur

de l'oppidum. La recherche de ce mur, sur un point où l'on espérait le trouver, n'a pas abouti. Mais M. le commandant Espérandieu et M. le docteur Epery ont mis au jour un mur d'enceinte de basse époque, accompagné de petits réduits rectangulaires, et une grande place pavée de plus de six hectares de superficie. Cette place, établie par endroits sur des ruines d'habitations, pourrait être un foirail. Elle témoigne de l'importance commerciale d'Alésia à l'époque gallo-romaine.

Cette ville, avant tout, peut-être, de caractère religieux, n'en fut pas moins, à ce qu'il semble, et suivant le mot de M. Camille Jullian, une « cité de marché et de travail ».

M. Toutain avait aussi présenté au Congrès quelques observations sur certains détails d'architecture très fréquents dans les monuments d'Alésia, en particulier sur les ornements en S affrontés qui se rencontrent dans les frises et sur la palmette à branches ou crosses fermées. Les riches découvertes de 1912, dues à la Société des sciences de Semur, permettent d'y voir une influence de l'art Oriental sur celui de l'Occident, à cause du goût d'Hadrien pour tout ce qui était asiatique.

M. Bizot, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du musée de Vienne, fait une communication sur le temple d'Auguste et Livie, à Vienne. On a pensé que ce temple présente des traces de reconstruction. Les parties les plus anciennes remonteraient au règne d'Auguste.

Le vendredi matin, 16 mai, sous la présidence de M. J. Toutain et de M. l'abbé Sautel, M. Henri FERRAND, président de la Société statistique de l'Isère, présente une étude sur les voies romaines du Dauphiné. La pénétration était faite par le mont Genève ; et, la descente poursuivie jusqu'à Briançon, il s'agissait d'établir une voie de communication avec les trois principaux centres de la domination romaine dans le Sud-Est de la Gaule. La première, de Briançon à Arles, ne donne guère lieu à controverse, tandis que celles qui conduisent à Valence et à Vienne soulèvent nombre de difficultés.

À ce sujet, M. ROMAN signale que, sur la carte de Peutinger, trois voies partaient de Briançon, se dirigeant, respectivement : sur Arles, par Rame, Embrun, Gap, Sisteron, etc., avec bifurcation à Gap, vers Arles ou Valence ; sur Vienne, par l'Oisans ; enfin, sur Luc : et M. Roman en précise le douteux itinéraire.

M. DE GÉRIN-RICARD, correspondant du Ministère, membre de la Société archéologique de Provence, signale et commente un certain nombre de sculptures et inscriptions romaines inédites trouvées à Die, l'ancienne *Dea Augusta Vocontiorum*. Cette ville est, après Vienne, le centre du Dauphiné le plus riche en antiquités. On vient d'y créer un musée municipal.

Le mercredi 14, dans la séance de l'après-midi, on avait entendu M. Ulysse ROUCHON, correspondant du Ministère, secrétaire gé-

néral de la Société scientifique de la Haute-Loire, exposer d'après les historiens de la Chaise-Dieu et les documents inédits conservés aux archives du département de la Haute-Loire les relations ayant existé entre l'abbaye bénédictine fondée par Robert de Turlande vers le milieu du xi^e siècle au cœur des forêts qui séparent au Nord le Velay de l'Auvergne et la Chartreuse, le prieuré de Varacieux et celui de Saint-Robert-de-Cornillon, dans le diocèse de Grenoble.

Histoire moderne et contemporaine

La partie ancienne et médiévale de notre histoire n'a donné lieu à aucune étude sur la région de l'Oise. Et les rapports présentés dans cette section ont traité à la Révolution ou au 1^{er} Empire ; ils ont été lus — au nombre de trois — par le même congressiste.

Le 13 mai, tout d'abord, M. Quignon, professeur au lycée de Beauvais, lit, de la part de M. HUBERT, juge de paix à Noyon (Oise), une communication sur l'*Application du Concordat à Noyon de l'an X à 1814*, au triple point de vue des administrations préfectorale, communale et fabricienne.

Il expose la situation du clergé concordataire et les difficultés d'application rendues plus grandes au début par la présence des cinq prêtres insoumis, agents du prélat non démissionnaire de Grimaldi, évêque-comte de Noyon, retiré en Angleterre, qui ne voulaient pas reconnaître le nouvel état

de choses et obéissaient aux ordres de leur ancien supérieur, pour faire échec au Concordat, en jetant le trouble et l'incertitude dans les consciences, après comme avant l'installation du nouvel évêque d'Amiens qui réunissait dans sa main Amiens, Beauvais et Noyon ; difficultés aplanies grâce à la vigilance et à l'habileté du maire Druon.

Il note également les incartades oratoires du clergé contre la conscription, l'impression fâcheuse ressentie en ville et la sanction énergique qui en fut la conséquence.

Abordant la question du traitement des six vicaires concordataires à la charge de la commune, il montre les tâtonnements du début, l'absence d'organisation mettant la commune dans l'impossibilité de remplir ses obligations ; il indique dans quelles conditions la commune était tenue de fournir son concours pécuniaire et dans quelle mesure elle fit tant pour l'évêque que pour les vicaires de Noyon, puis examine la nouvelle répartition des succursales, cures et oratoires, les décisions de la commune relatives aux réparations et entretien des édifices et objets du culte et les rapports de la municipalité et du clergé.

L'examen des instructions préfectorales lui permet d'indiquer le but de l'établissement de la fabrique, le mode de nomination, de composition, d'installation et d'administration des marguilliers. L'étude des budgets de la fabrique et des rapports de cette dernière avec la municipalité lui fournit l'occasion de mettre en relief des données intéressantes sur les ressources de

la fabrique de Noyon, comparées à celles de Beauvais et Clermont, ainsi que sur le nombre, l'état, la fortune des habitants de la ville, d'après lesquels la fabrique établissait ses prévisions de recettes.

M. Aulard fait remarquer que le nombre des travaux sur les premières applications du Concordat dans une paroisse est très faible jusqu'à présent, et que l'exemple de M. Hubert mériterait d'être suivi.

M. Quignon ajoute quelques renseignements sur l'état d'esprit des catholiques du département de l'Oise sous l'Empire, qui explique la campagne faite par eux au commencement de la Restauration contre l'école mutuelle.

Le même jour, M. QUIGNON signale un travail de M. Duchaussoy, professeur au lycée d'Amiens, sur les inondations de la Somme ; l'auteur a tiré grand parti des livres de raison.

M. Quignon présente au nom de M. BOUTANQUOI, instituteur, membre de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise, une communication sur *l'assemblée municipale de Nampcel (Oise)*.

Le registre des délibérations de l'assemblée municipale de Nampcel existe aux archives, et par son intérêt constitue un document de premier ordre.

Le village de Nampcel faisait alors partie de l'élection de Soissons. Il comptait 150 feux et avait droit à six membres élus. L'élection se fit le 12 août 1787. La première réunion se tint le 9 mars 1788 et ensuite, tous les

mois ; les séances furent exactes et les membres assidus, sauf le seigneur.

Pendant sa courte existence, la municipalité fit besogne utile. Bien des décisions prises furent la conséquence des fléaux de 1788 et 1789 : un orage épouvantable, un hiver désastreux, une disette cruelle. Nampcel eut surtout à souffrir de l'ouragan du 13 juillet 1788.

Dès le 15 juillet, la municipalité se préoccupa de solliciter des secours. Elle en obtint d'abord un de 300 livres sur les prestations et un autre de 200 pour achat de semences, puis une remise de 1.280 livres sur la taille.

Elle s'occupa d'une façon toute spéciale de la taille et chercha à arriver à une meilleure répartition de cet impôt. Ses mémoires à ce sujet sont particulièrement remarquables.

Elle réclama encore avec énergie contre une surcharge d'imposition dont le village était victime par suite du défaut de protecteur.

L'entretien et l'amélioration des chemins dans un pays agricole est toujours chose importante, aussi l'assemblée trouva sur ce sujet matière à délibérations et à projets.

Soucieuse de la défense des intérêts de la communauté, elle fit au seigneur des observations sur certains faits.

Une de ses premières préoccupations avait été la construction d'une école. Elle pensa à rétribuer le greffier. Puis elle s'occupa de la création d'un atelier de charité qui fonctionna.

L'entretien de l'église, centre de la vie

communale, l'intéressa ainsi que la question de la vaine pâture.

Le nouveau mode de répartition des impôts appliqué en 1790 exigea la déclaration des titulaires des bénéfices des « cy-devant privilégiés » de la paroisse.

La municipalité de Nampcel constituée d'après l'édit de juin se réunit pour une dernière fois le 24 janvier 1790. L'élection de la nouvelle municipalité bien différente eut lieu le 7 février 1790. A remarquer la réélection de l'ancienne et l'entrée des artisans au conseil.

L'assemblée de la paroisse de Nampcel fit preuve de vitalité, de zèle et de souci de l'intérêt commun.

M. Camille Blocu fait remarquer que l'assemblée de Nampcel semble avoir eu, en effet, une activité supérieure à celle de Congé, dont a traité M. Bazeille. A propos d'une réflexion de M. Quignon sur l'intérêt qu'il y aurait à connaître les personnages les plus influents des assemblées municipales, il émet l'hypothèse que ce furent probablement les habitants les plus imposés.

Le lendemain, mercredi 14 mai, à propos d'un exposé de M. André Lesort, archiviste de Seine-et-Oise, sur les statistiques des écoles durant le 1^{er} Empire, M. QUIGNON fait remarquer que l'état d'esprit des populations, en 1814, en ce qui touche les informations à fournir pour la statistique officielle, s'expliquerait peut-être par le maintien de l'état d'esprit de 1762, alors que la méfiance des ruraux faussait déjà systématiquement les résultats des en-

quêtes des intendants et des sub-délégués par crainte d'accroissement des charges fiscales. Il a trouvé des preuves de cette résistance dans la région de Beauvais.

*
**

Comme études générales sur la Révolution, il faut signaler, en premier lieu : le 13 mai, l'histoire, par M. Massereau, instituteur retraité à Amboise, de la *Grande Peur de 1789*, ou Episode de l'année dite des Brigands, en Bas-Berry, notamment à La Châtre (Indre), les 29, 30 et 31 juillet, et la fausse alerte de Loches (Indre-et-Loire). Les registres des délibérations municipales montrent que, dans cette région — comme d'ailleurs on l'a vu pour d'autres points de la France — les quelques milliers de pillards qui terrorisèrent successivement tout le pays, fuyaient devant les populations, dès que celles-ci, revenues de leur panique, prenaient les armes et se mettaient à la poursuite des brigands.

M. Aulard insiste sur le fait que le phénomène se présente partout dans les mêmes conditions, et c'est l'uniformité des caractères de l'épisode dans toutes les régions qui fait son importance historique.

D'un autre côté, et ainsi que les années précédentes, les Sociétés populaires, qui s'établirent surtout en l'an II de la République, furent, le 14 mai 1913, l'objet d'études nouvelles, en ce qui regarde la Drôme (Société populaire de Pierrelatte et Comité révolutionnaire de Loriol, MM. Favier et Faucher, rapporteurs) et aussi la Meuse (mémoire de M. Braye, secrétaire de la So-

ciété des lettres, sciences et arts de Barle-Duc, sur la Société populaire de Saint-Mihiel)

Géographie

Rien, cette année, concernant notre département. Mais on peut noter le 14 mai, au soir, l'Historique des forêts du Briançonnais par M. Pierre BUFFAUT, inspecteur des Eaux et Forêts à Périgueux, qui a quelque intérêt pour le pays des Sylvanectes ; — et aussi, puisque le héros vint naguère en conférencier à Compiègne, la notice, lue le soir du 13 mai par M. Henri Cordier, sur le général de Beylié, noyé dans les rapides du Mékong en juillet 1910, par suite du naufrage de la chaloupe, la *Grandière*, en aval de Louang-Probang. Quoique né à Strasbourg, le 26 mai 1849, le général de Beylié appartenait à une famille du Dauphiné qui, originaire de la Dordogne, était venue s'établir à Grenoble au milieu du dix-septième siècle. En dehors des services qu'il a rendus à cette ville dont le musée s'est enrichi de ses collections, il s'est attaché à la restauration et à la reproduction photographique des monuments du Cambodge.

M. Henri Ferrand ajoute quelques renseignements sur les débuts de la carrière militaire du général de Beylié.

*
**

Souhaitons que l'an prochain, l'Oise et même notre ville, fournissent plus d'études qu'en 1913, et suivent mieux l'exemple de 1912 qui fut si abondant.

Paul ESCARD.
